

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Viarmes (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention et offre son sang pour défendre la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des sans-culottes de Viarmes (Seine-et-Oise) qui félicite la Convention et offre son sang pour défendre la patrie, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 450;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23155_t1_0450_0000_2

Fichier pdf généré le 09/07/2021

et le dernier des oppresseurs du monde écrasé; vous aviez donc oublié que faire l'entreprise d'asservir un peuple fier et magnanime, c'est lui assurer un nouveau triomphe éclatant.

En effet, législateurs, quel spectacle plus sublime, plus ravissant, fut jamais offert aux yeux de l'univers, fut plus digne d'obtenir une place dans les annales de l'histoire, que celui présenté, dans cette nuit mémorable, par votre courage et celui de nos frères, les braves citoyens de Paris ? Vous avez aperçu le plus grand des orages formé sur l'horizon poli[tique], et menaçant la patrie du danger le plus éminent. Vous avez resté sur le rocher inébranlable, dans cette attitude ferme par laquelle vous avez tant de fois fait pâlir les méchants. Vous avez montré le caractère digne du beau nom de la République française que vous représenté. Vous agit (*sic*) et le peuple de cette cité central qui enfanta la révolution et qui veille constamment sur le berceau de la République, s'est prononcé avec vous. Il a secondé vos vues bienfaisantes, comme dans toutes les circonstances difficiles. Et aussitôt l'orage est disparu, les conspirateurs ont expié leurs forfaits, et la patrie est encore une fois sauvée.

Législateurs, c'est avec la confiance qu'inspire votre sagesse que les gendarmes de la 32^e division, stationné à Franciade, vous adresse l'expression de leurs reconnaissance réciproquement aux grandes mesures que [vous] avez prise pour déjouer ce complot funeste à la liberté. Il vous conjure, au nom du salut publique, de rester au poste que vous occupé si glorieusement. Achetez vos immortels travaux. Continuez à frapper les traîtres.

Quant à nous, fidèle à notre serment et à remplir nos devoirs, nous ne cesserons de donner l'exemple du civisme, du courage et dévouement à la patrie notre mère, pour laquelle nous verserons, s'il le faut, jusqu'à la dernière goutte de notre sang, comme la Convention nationale trouvera toujours en nous un rempart insurmontable contre les factieux qui voudroient lui porter atteinte, et malheur à celui de nous [qui] oseroit s'écarter de ces principes ! Vive la République, vive la Convention; périssent les scélérats !

BREDELET (*cap*), MICHEL, MOREL (*brigadier*), PAITRE, SAVOIE, PINCHON, MAILLOT, BARBAY, DECHAMPS, NAVIS (*cap*), DIEUDONNÉ, MAGNAN, FLICHY, VICIERE, JUDERBIEZ, GONTIER, MAGNAN pour GREGOIRE, DARDENNE (*brigadier*), VAROQUEAUX, BINOT (*brigadier*), GIROT Elie, BUS-SON (*mareschalle des loges*), BELLANGER.

k

[*La sté popul. des sans-culottes de Viarmes* (1) à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens législateurs,

La vertu, la justice et le mérite triomphent de tous : voilà vos armes ! C'est avec ces armes

(1) Seine-et-Oise.

(2) C 315, pl. 1 265, p. 30. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^h).

que vous abbattez les monstres de la cruelle tyrannie.

La société populaire des sans-culottes de Viarmes vient vous en féliciter, et vous offrir son sang pour la défense de la patrie et le maintien de la liberté. Vive la République ! Vive la Convention nationale !

J. VOISIN (*présid.*), P. JOUIN (*secrét.-adjoint*).

l

[*Les membres composant le tribunal criminel du départ^h du Haut-Rhin, à la Conv.; Colmar, 16 therm. II*] (1)

Représentans,

Une nouvelle tyrannie menaçait un peuple libre : des hommes couverts du manteau de l'hypocrisie sous le masque de la vertu, cachant une âme profondément scélérate, ont trompé le peuple qu'ils voulaient asservir de nouveau; mais grâces immortelles vous soient rendues, citoyens représentans ! vous avez encore déjoué la plus terrible et la plus criminelle de toutes les conspirations qui ait encore paru.

Qu'ils étaient insensés ces hommes qui ont cru pouvoir tromper le peuple et l'amener au but qu'ils se proposaient ! Non, le peuple ne se laisse jamais tromper; il peut être séduit pour quelque tems, mais le voile se déchire, et son attitude n'en devient que plus terrible et plus imposante. Peuple de Paris, tu viens de donner l'exemple de cette immuable vérité.

C'est autour de vous, Citoyens Représentans, que nous nous rallions. Fidèles à nos principes, nous ne nous écarterons jamais de votre unité. Vous serez constamment notre guide. Recevons-en l'engagement formel, que nous vous réitérons. Restés à votre poste, continués à sauver la patrie, le tems viendra où vous jouirez en paix de vos immortels travaux.

BOUTTA (*présid.*), GREINER, ROTH, Ch. YVES (*accusateur public*), P^rN^a QUELLAIN (*greffier*).

m

[*Les autorités constituées du distr. de Bourg* (2) réunies aux sans-culottes composant la sté régénérée de la même comm., à la Conv.; s.d.] (3)

Citoyens représentans,

Celui qui, par son génie astucieux, semblait ne travailler qu'à affermir les bases de notre constitution, celui que le peuple croyait l'un de ses plus zélés défenseurs, que nous nommions l'apôtre incorruptible de la liberté, ce monstre n'était donc qu'un tyran, qu'un dominateur qui, caché sous le manteau du patriotisme, croyait marcher à grands pas au triumvirat !...

(1) C 313, pl. 1 248, p. 5. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^h).

(2) Bec-d'Ambès.

(3) C 313, pl. 1 248, p. 6. Mentionné par Bⁱⁿ, 30 therm. (1^{er} suppl^h).